

TOURNOI D'ÉTÉ 2021



Le tournoi d'été est une série de rencontres entre pongistes qui se déroule sur 8 journées. Cette année, sur 2 sites, en association avec le club de Franqueville-Saint-Pierre le Mardi pour le tableau « Loisirs à 999 points », et à Mont-Saint-Aignan le Jeudi pour le tableau « 1000 points et + ». Le pointage des joueurs s'effectue de 18h30 à 19h. Les matchs commencent à 19h. Aucune inscription ne sera prise au-delà de cet horaire pour que la manifestation ne se termine pas trop tard. Toutefois, un numéro de téléphone sera communiqué pour prévenir de son éventuel retard et s'inscrire à temps.

Les dates et lieux des rencontres :

Franqueville-St-Pierre	Mont-Saint-Aignan
mardi 6 juillet 2021	jeudi 8 juillet 2021
mardi 13 juillet 2021	jeudi 15 juillet 2021
mardi 20 juillet 2021	jeudi 22 juillet 2021
mardi 27 juillet 2021	jeudi 29 juillet 2021
mardi 3 août 2021	jeudi 5 août 2021
mardi 10 août 2021	jeudi 12 août 2021
mardi 17 août 2021	jeudi 19 août 2021
mardi 24 août 2021	jeudi 26 août 2021



Article 1

Le tournoi d'été de Mont-Saint-Aignan Tennis de Table n'est pas homologué, mais est réservé aux licenciés FFTT.

Article 2 : inscriptions

L'inscription par journée est de 3 €.

Article 3 : les récompenses

Les récompenses sont calculées en fonction de la somme totale des inscriptions des 8 journées. 55% de la somme des inscriptions et/ou des bons d'achat  seront reversés pour les récompenses et le « challenge de la soirée ».

20 % pour le premier au terme des 8 journées
15 % pour le deuxième au terme des 8 journées
10 % pour le troisième au terme des 8 journées

CHALLENGE 2021	Récompense
Meilleure perf' de la soirée	Bon d'achat

Article 4 : déroulement

Le tournoi commence par des poules de 3 joueurs répartis en fonction des classements de la seconde phase 2020-2021 (ou 2021-2022 si déjà disponible). Les matchs se disputent au meilleur des 2 manches gagnantes. À l'issue des poules, un tableau KO réunit les premiers et deuxièmes de poule. Les troisièmes se retrouvent dans un tableau « consolante » sauf si le nombre de joueurs est insuffisant. Cependant, en fonction du nombre de joueurs, les organisateurs pourront modifier et adapter la formule du tournoi pour un meilleur déroulement dans le temps.

Pour cette 16^{ème} édition, le nombre de participants par tour sera limité à 32 joueurs maximum, en attendant la fin des restrictions sanitaires.

Article 5 : les points

Le barème des points attribués est le suivant : Le vainqueur se verra attribué un nombre de points correspondant au nombre de participants et ainsi de suite de manière décroissante. Ex : Si 10 participants : le premier a 10 points, le second a 9 points, le troisième a 8 points, et ainsi de suite...